

Paris le 10 mars 2015

Négociation Annuelle Obligatoire (NAO) Séance du 06 mars 2015

A cette deuxième réunion, la DG répond aux questions posées lors de la réunion du 13 février.

Pour rappel, la CFDT avait 5 revendications dont trois sont restées sans réponse :

✓ **Vérifier la garantie individuelle du pouvoir d'achat (GIPA) :**

La DG a regardé quelle population était concernée. Ce sont les agents de plus de 20 ans d'ancienneté qui n'auraient pas bénéficié d'augmentation depuis plus de trois ans. Ils sont au taquet de leur carrière et leur évolution salariale serait inférieure à l'inflation.

La direction ne souhaite pas étendre le dispositif GIPA au droit privé et rappelle qu'il n'est pas pérenne dans la fonction publique.

✓ **Application d'office de la loi de finance sur les tickets restaurant :**

La DG appliquera cette année la loi de finance de manière unilatérale ce qui conduit à 5 centimes d'euros d'augmentation de la valeur faciale du ticket restaurant.

✓ **Augmentation du salaire de base de 1,50 % :**

La DG attendra la fin du tour de table pour s'exprimer sur ce sujet.

Les autres demandes :

Une demande portait sur **le maintien dans l'emploi des seniors**. La DG répond par deux tableaux indiquant que le taux d'emploi est conforme et que les seniors bénéficient d'action de formation.

=> Une fois que tous les OS se sont exprimés, le DRH annonce qu'il n'y aura pas d'augmentation cette année 2015. L'argumentation est qu'il y aura techniquement une évolution salariale de 1,84 % par le biais du dispositif des 0,8 % et de la prime d'ancienneté. L'inflation devrait être négative en 2015 selon l'indice INSEE.

Il n'y aura pas de clause de revoyure !

☞ **Pour la CFDT, CE N'EST ÉVIDEMMENT PAS ACCEPTABLE !**

Nous rappelons que la prime d'ancienneté n'est pas un élément d'augmentation de salaire.

Nous constatons l'échec du dialogue social !